

SAINT-PIERRE et MIQUELON
 Reçu à la Préfecture
 Le
 03 OCT 2008

**Monsieur le Préfet de la Collectivité
 Territoriale de Saint-Pierre & Miquelon**

Saint-Pierre le 3 octobre 2008

[Signature]
 Monsieur le Préfet,

Suite à la déchéance de la Délégation de Service Public et à la réquisition de la société T.M.S. , en date du 12 septembre dernier, l'activité de la société qui nous emploie, Alliance SA, se trouve interrompue avec pour conséquence une totale remise en question de la pérennité du service maritime inter îles et de la liaison avec Terre Neuve, malgré vos affirmations quant à la rentabilité de cette dernière destination.

Nous venons en effet d'être informés de la mise en place d'une procédure de licenciement pour motif économique.

Il est aujourd'hui légitime que le personnel concerné manifeste son inquiétude et demande à l'Etat si un éventuel plan de reprise a été évoqué avec le transporteur actuel.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous accorder une entrevue ce jour afin de discuter du sort des employés de la société Alliance SA .

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Personnel d'Alliance SA

[Multiple handwritten signatures and initials]

- Copie
- Monsieur le Sénateur 41 35 45
- Madame la Député 41 99 97
- Monsieur le Président du Conseil Territorial 41 22 97
- Madame le Maire de Saint-Pierre 41 43 13
- Monsieur le Maire de Miquelon 41 65 94
- Archipel Demain 41 48 06
- Cap sur l'Avenir 41 99 97
- RFO 41 11 00